

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 21 novembre 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE «MISS CANADA»

**M. Ron Basford (Vancouver-Burrard):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Puis-je signaler que la Chambre est honorée aujourd'hui par la présence à la tribune de M<sup>lle</sup> Barbara Kelly, de Vancouver, élue dernièrement Miss Canada. (*Applaudissements*)

**M. Robert McCleave (Halifax):** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Ainsi faite, elle ne saurait être du parti libéral. (*Exclamations*)

#### LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

##### DÉPÔT DU TROISIÈME EXPOSÉ ANNUEL

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer des exemplaires, en français et en anglais, du troisième exposé annuel du Conseil économique du Canada, sur les prix, la productivité et l'emploi.

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

##### POURSUITES AUX TERMES DE LA LOI SUR LES SECRETS OFFICIELS

**L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je désire informer la Chambre qu'à la suite de l'enquête dont j'ai parlé le 1<sup>er</sup> novembre dernier, un employé du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a été accusé samedi de deux infractions à la loi sur les secrets officiels. L'enquête n'a pas impliqué d'autre fonctionnaire et on n'envisage pas non plus de porter d'accusations contre d'autres personnes dans cette affaire.

#### LE GAZ NATUREL

##### ÉCHANGE DE CORRESPONDANCE ENTRE LA «TRANS-CANADA PIPE LINES» ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur

l'Orateur, le 16 novembre dernier, comme en fait foi la page 9953 du hansard, le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État a fourni la réponse suivante:

L'avis de motion n° 175 est acceptable par le gouvernement, sujet aux réserves quant à toute correspondance marquée «personnel et confidentiel».

Le député York-Sud, l'auteur de la motion, avait convenu avec moi de restreindre la demande à «une seconde canalisation envisagée» et «au projet de la *Great Lakes*», et je voudrais consigner cette précision au hansard, si le député d'York-Sud n'y voit pas d'objection.

**M. David Lewis (York-Sud):** Aucune, monsieur l'Orateur. La demande, bien entendu, ne se borne pas nécessairement au projet de la *Great Lakes*, mais vaut pour toute seconde conduite dont il a pu être question dans la correspondance.

**L'hon. M. Pepin:** D'accord.

#### LES AFFAIRES DES CONSOMMATEURS

##### MESURE VISANT À CRÉER UN MINISTÈRE

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway)** demande à présenter le bill n° C-246, visant à créer un ministère des affaires des consommateurs.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**Mme MacInnis:** Monsieur l'Orateur, ce bill propose la création d'un ministère des affaires des consommateurs pour protéger tous les consommateurs canadiens et faire en sorte que toutes ces affaires relèvent d'un seul ministre. Il tend également à abolir certaines méthodes détestables de vente, notamment les timbres-primés, les réductions de quelques cents, les trucs dans les paquets, la désignation des formats par des mots comme «énorme», «géant» et «de famille», et d'autres méthodes qui nuisent aux intérêts du consommateur.

(La motion est adoptée et le bill lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)